

Vos communes

SAINT-LAURENT-DU-PONT

## Le dispositif Garantie jeunes arrive sur le territoire Cœur de Chartreuse



*Le chalet intercommunal accueille la radio locale et le PAJ.*

### **Le prochaine session de la Garantie jeunes aura lieu en janvier prochain.**

Les Missions locales du Bassin chambérien et du Voironnais Chartreuse mettent en place le dispositif Garantie Jeunes sur le territoire Cœur de Chartreuse. La Garantie jeunes est une spécificité du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), base de l'accompagnement des jeunes par les Missions locales. Elle contient des objectifs fixés et une évaluation. Elle peut comporter des périodes de formation, des mises en situation en milieu professionnel, un accompagnement social et professionnel.

La prochaine session se déroulera en janvier 2022. Ce dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études et avec peu de ressources financières (foyer fiscal non imposable). Il permet de bénéficier de conseils et d'un accompagnement individuel d'aide à la recherche d'emploi. Des ateliers collectifs facilitant l'accès à l'autonomie et l'insertion professionnelle seront proposés. C'est un

accompagnement personnalisé sur 12 mois, permettant aux jeunes de bénéficier d'une aide financière (environ 500 euros/mois) pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Renseignements auprès des Missions locales lors des permanences.

► Au centre social des Pays du Guiers : 04 76 93 17 18 ou par mail à [sophie.crosland@paysvoironnais.com](mailto:sophie.crosland@paysvoironnais.com)

► Au Forum des Échelles : 07 77 65 35 43 ou par mail à [vincentlegris@mlchambery.org](mailto:vincentlegris@mlchambery.org)

Infos auprès des associations locales jeunesse : au PAJ, Fred (06 71 20 48 18) et à l'AADEC, Nour (06 01 88 70 49).